



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 22 mars 2021

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance extraordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 17 mars 2021, **le règlement 319-2021 relatif à l'encadrement de la période de questions lors de la tenue des séances du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 22 mars 2021.



Laurent Lampron
Directeur général et secrétaire-trésorier